

POLLIGNAY

BULLETIN d'informations

municipales et communales



... INFORMATIONS MUNICIPALES ...LE MOT DU MAIRE

Au seuil de cette nouvelle année et grâce au bulletin municipal d'information, j'adresse à toutes et à tous mes sincères vœux pour 1984, en félicitant l'équipe qui, au sein du Conseil, mène à bien la réalisation de ce bulletin apprécié.

Je vous exprime également ma joie d'être à nouveau au service de la Commune et heureux de dire merci aux amis sincères que j'ai à POLLIONNAY. Ce serait leur témoigner de l'ingratitude que de ne pas leur dire merci pour cette confiance renouvelée pour un cinquième mandat.

Je souhaite qu'aussi rapidement que possible nous puissions réaliser la salle polyvalente demandée par beaucoup et nécessaire aux réunions de nos Sociétés ou plus simplement, à de meilleures conditions de travail de certains de nos services municipaux.

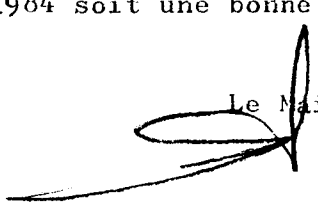
Il s'agit d'une réalisation modeste mais, compte tenu des difficultés financières que vont connaître les communes, nous souhaitons tous que le transfert des compétences de l'Etat se traduise également par un transfert de moyens financiers. La décentralisation souhaitée par beaucoup serait, dans le cas contraire, une immense désillusion.

Puisse aussi que le Plan d'Occupation des Sols, publié depuis le 17 septembre 1982, soit approuvé rapidement et à l'unanimité du Conseil Municipal, après examen de toutes les réclamations enregistrées par le Commissaire-Enquêteur. Qu'en cette matière, l'égoïsme ou le manque de franchise de certains ne soit plus qu'un lointain souvenir.

Ce document est indispensable pour une bonne gestion de la commune dans les années à venir et chacun doit en avoir conscience. Conduite sagement, cette procédure est indispensable pour la sauvegarde de notre Agriculture qui pourra mieux s'organiser et se développer. Que les membres du groupe de travail d'abord, les élus ensuite, pensent que l'intérêt de la commune passe avant les intérêts particuliers et égoïstes de quelques-uns.

Je voudrais aussi souligner que les difficultés économiques s'accroissent avec une hausse des prix plus forte que prévu, que les demandeurs d'emploi, même pour notre petite commune, sont trop nombreux et que nous aurons à faire face à beaucoup de problèmes de solidarité.

Abordons tout de même avec courage, et surtout dans une amitié sincère, les mois qui viennent, pour que 1984 soit une bonne année.



Le Maire,

Marcel FOUGEROUSE

Lors de sa réunion du 28. 11. 1983, le Conseil Municipal a :

décidé de porter à 695 F par mois l'indemnité de fonction allouée aux deux instituteurs non logés par la commune. La dotation versée par l'Etat à la commune représentant le même montant,

de porter à 500 F par mois l'indemnité d'occupation à titre précaire et révocable du logement de fonction occupé par M. et Mme RAVEL,

de majorer de 5 % les tarifs concernant le cimetière et le pont-bascule,

de porter à 300 F l'indemnité annuelle du receveur municipal,

accepté le projet de contrat à passer avec le Bureau d'Etude BABYLONE pour la poursuite du P.O.S., cette mission d'assistance étant à la charge de la commune depuis le 1. 10. 1983, le remboursement en sera demandé à l'Etat,

décidé de transformer l'emploi de garde-champêtre à temps plein en un emploi de garde à mi-temps et employé municipal à mi-temps,

désigné quatre candidats pour l'élection au C.A. de la caisse de retraite des agents des collectivités locales,

décidé de soutenir la pétition des parents d'élèves du Collège de Craponne au sujet des transports scolaires,

décidé la mise en vente de poêles à mazout inutilisés depuis l'installation du chauffage central,

décidé de ne pas donner suite à une offre de vente de l'immeuble Chillaudon.

Mme CHAVAND indique qu'un dépôt de livres est mis à la disposition des personnes de la maison de retraite par la Bibliothèque centrale de prêt. Une étude est en cours pour que cette disposition s'étende aux gens de la commune.

Lors de sa réunion du 16. 01. 1984, le Conseil Municipal a :

décidé de demander une indemnité d'occupation d'un montant de 300 F par mois, aux trois occupants de la "Maison Rivoire".

Cette indemnité d'occupation est consentie à titre précaire jusqu'au jour où les travaux de réhabilitation de ce vieil immeuble seront entrepris.

donné un avis favorable pour la déviation du chemin rural au lieu-dit "La Garnière"; aucune réclamation n'ayant été formulée au cours de l'enquête publique.

donné pouvoir à M. le Maire pour signer l'acte de cession concernant l'ouverture et l'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit "La Luère". Cette affaire ayant été passée dans la forme réglementaire suivant délibérations des 22 février et 19 avril 1982.

donné un accord de principe pour l'inscription de l'avant-projet d'une nouvelle tranche d'assainissement selon les propositions de M. le Directeur Départemental de l'Agriculture.

DIVAGATION DES CHIENS

En application de l'Arrêté Ministériel du 16.03.1955, il est rappelé que la divagation des chiens est formellement interdite.

Des sanctions seront prises à l'égard des propriétaires de ces animaux en cas de non respect de cet arrêté.

Le Maire.

ENQUETE DES AFFAIRES SOCIALES - été 1983 -

Sur 380 foyers touchés, nous avons recueilli 213 réponses, qui représentent 692 personnes : 122 retraités, 327 actifs, mères au foyer comprises ; 137 adolescents et jeunes à charge ; 54 enfants d'âge scolaire primaire ; 35 enfants d'âge pré-scolaire. Certaines réponses ne donnaient pas leur composition familiale.

I - 33 familles sont intéressées par une garderie d'enfants : 13, pour une halte-garderie, 10 pour une garderie familiale, 8 pour un S.O.S. mamans dépannage, 1 pour une crèche,

14 familles ont déjà fait appel à une aide familiale et 125 souhaitent pouvoir compter sur le service d'aide familiale.

II - Ramassage scolaire pour l'école de Pollionnay : reste très flou.

13 familles désirent l'ouverture des classes plus tôt le matin,
7 " préfèrent le maintien des classes plus tard le soir,
62 " aimeraient un groupe scolaire avec cantine intégrée,

III - 95 foyers sont insatisfaits de la ligne T.C.R.L. 72,

10 " demandent un départ plus tôt le matin (3 à 6 h 30, 7 à 6 h 40)
31 " " " retour plus tôt le soir,
18 personnes sont intéressées par une liaison avec Charbonnières,
66 préfèrent la liaison avec Grézieu,
66 proposent un dépannage transport.

IV - 60 familles jugent la Maison des Jeunes trop isolée. Il est demandé :

- un animateur, le téléphone, des issues de secours, la réfection de l'électricité, des armoires de rangement, ainsi que la possibilité de pratiquer des activités créatrices.

Il est suggéré un autre usage de ce bâtiment, par exemple, transformation en Centre d'Accueil pour des classes vertes...

V - 148 réponses se prononcent en faveur d'une salle polyvalente dont 80 pour une salle omnisport précisée,

55 sont contre la construction d'une salle.

Il est demandé : salles de réunions, ateliers. On voudrait y pratiquer : gymnastique, judo, yoga, tennis de table, volley. Certains disent tous les sports.

VI - 166 familles sont propriétaires de leur logement,

133 jeunes déclarent vouloir résider à Pollionnay,

5 familles possèdent des logements vacants mais ne sont pas décidées à les mettre en valeur,

15 familles n'ayant pas de logement vacant pensent que la carte du tourisme est une bonne idée à exploiter (gîtes ruraux, chambres d'hôtel, camping),

3 familles se déclarent totalement contre.

VII - 99 foyers souhaiteraient un marché à Pollionnay, dont 5 pour le lundi, 1 pour le mardi, 11 pour le mercredi, 7 pour le jeudi, 10 pour le vendredi, 32 pour le samedi, 25 pour le dimanche. On relève 10 demandes pour le soir entre 17 et 19 h.

113 souhaitent un dépôt-vente de produits locaux, dont : 5 pour le lundi, 7 pour le mercredi, 5 pour le jeudi, 10 pour le vendredi, 40 pour le samedi, 2 pour le dimanche. 6 aimeraient le soir entre 17 et 19 h.

60 préféreraient le rétablissement de la navette pour le marché de Vaugneray.

VIII - 2 personnes pour le moment bénéficient de l'aide ménagère, mais

43 souhaitent pouvoir compter sur ce service si besoin est. 143 foyers connaissent le centre infirmier de Vaugneray. 29 trouvent l'accès à la mairie malaisé (nous n'avons pas contacté les pensionnaires de la Maison de Retraite)

SUGGESTIONS DIVERSES

- . Logements locatifs pour les jeunes et moins jeunes qui ne peuvent accéder à la propriété,
- . Unetable d'information à la Mairie (à l'étude actuellement),
- . Panneaux d'indication à l'entrée des hameaux,
- . Une benne pour les gros déchets, plus souvent,
- . Un coiffeur mixte. etc. etc.

Melle Marguerite Rabaud se propose comme écrivain public et se met à votre disposition pour vous aider à rédiger tout courrier difficile. Consultez-là.

Quelques personnes se proposent pour l'animation de la Maison des Jeunes. Leurs noms ont été communiqués aux intéressés.

EN RESUME : le pourcentage des réponses recueillies est de 56,05.

Points forts : construction d'une salle polyvalente pour 148 soit 69,48 %
avec salle omnisport précisée, pour 81 soit 38,02 %

mise en place d'un dépôt vente
de produits locaux pour 113 soit 53,05 %

Producteurs et commerçants locaux, à vous de jouer : vous pouvez peut-être ensemble faire quelque chose !

groupe scolaire : 62 réponses positives, soit 29,10 %
(seuls les foyers concernés ont répondu à cette question)

transports T.C.R.L. : 95 ne sont pas satisfaits : 44,6 %

Il est surtout souhaité un retour plus tôt le soir (17 h 30/18 h pour 31 réponses)
La liaison avec Grézieu est demandée par 66 personnes.

133 jeunes aimeraient pouvoir demeurer sur Pollionnay.

--oOo--

TRANSPORTS

Comme suite à l'enquête, devant l'insatisfaction des usagers, Monsieur le Maire et moi-même avons rencontré les responsables du réseau T.C.R.L. et leur avons longuement exposé les problèmes de Pollionnay.

Il s'avère que le budget COURLY est tel qu'il n'est en aucun cas question de créer des lignes nouvelles ou de mettre des voitures supplémentaires. En ce qui concerne ce qui existe, une enquête a été faite à notre demande par les responsables "marketing" du réseau T.C.L. Voici, textuellement, la réponse des responsables :

"Sur 60 voyageurs concernés, 16 sont favorables à un départ matinal avancé de 5 minutes, dont 5 habitants de votre commune, mais 44 sont opposés à cette modification ; nous préférons donc conserver le statu quo.

Pour le décalage souhaité en fin d'après-midi, la fréquentation importante à ces heures de pointe du soir et les décalages de correspondance qui en découleraient ne nous permettent pas de donner satisfaction aux lycéens concernés. Mais nous tiendrons compte, lors de modifications éventuelles, de votre désir d'avoir une liaison retour vers 17 H 30....

Veuillez ..." etc.

J. CHAVAND

Des personnes se sont proposées pour les dépannages transport. La liste en est établie : vous pourrez la consulter à la grille de la Mairie.

Dernière Minute : A la demande de l'ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE, un ramassage de chiffons et de vieux vêtements sera organisé sur la commune le samedi

24 MARS 1984

ainsi, vous pouvez dès aujourd'hui commencer à réunir tous vos tissus usagés ou non, que vous mettrez dans des sacs ou des cartons sur lesquels vous marquerez A.P.F.

La modalité du dépôt vous sera donné par voie d'affiche.

Le bénéfice de cette opération permettra d'aider et de rendre un meilleur service aux handicapés moteurs.

UNE BIBLIOTHEQUE DE PRET A POILLONNAY

Le projet d'ouvrir une bibliothèque de prêt dans les locaux de la Maison de Retraite en liaison avec l'Ecole et la Municipalité, est en cours de réalisation. Nous essayons de convaincre la Bibliothèque Centrale de prêt du Rhône, bien que les locaux mis à notre disposition par M. MOURIER ne soient pas spécifiques à cet usage.

Nous espérons obtenir un fonds de 400 livres, renouvelable partiellement deux fois par trimestre. En contre-partie, il nous faudra assurer 6 heures minimum de permanence par semaine, dont quelques heures le mercredi après-midi.

Toutes les personnes souhaitant participer à l'animation de cette bibliothèque peuvent dès maintenant me contacter à l'école afin que je puisse établir une liste des volontaires à prévenir dès que nous aurons obtenu l'accord de la bibliothèque centrale du Rhône.

Nous espérons que vous pourrez venir choisir des livres et rencontrer d'autres lecteurs avant la fin du premier trimestre 1984.

Roger Beaumont

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Le P. A. C. T. Personnes âgées est né des Plans d'Actions Contre le Taudis, Association Loi 1901 pour la Protection, l'Amélioration, la Conservation et la Transformation de l'Habitat.

Il a pour mission de permettre aux personnes âgées retraitées d'améliorer leur logement, favorisant ainsi leur maintien à domicile.

Toute personne retraitée dont les ressources sont inférieures à certains plafonds peut en bénéficier pour sa résidence principale.

Sur le plan administratif, il indique les formalités à remplir et les démarches à effectuer.

Sur le plan financier, il se charge de toutes les démarches auprès des caisses de retraite pour obtenir tous les concours financiers possibles.

Sur le plan technique, il détermine les travaux à réaliser et effectue les contrôles pour le compte des organismes payeurs.

Le P. A. C. T. peut se charger des études préalables, etc.

Pour tous renseignements, on peut se rendre, écrire ou téléphoner au P. A. C. T. 43, rue Mercière 69002 LYON - Tél. 837.20.30 du lundi au vendredi de 9 à 16 H.

-++++-

Afin de faciliter la distribution du courrier ... et de notre bulletin municipal, nous prions nos amis de Pollionnay de bien vouloir installer - si ce n'est déjà fait - une BOITE A LETTRES NOMINATIVE DE TAILLE SUFFISANTE, ET D'ACCES COMMODE.

.... INFORMATIONS COMMUNALES

ASSOCIATION DES FAMILLES

L'Association se porte bien. Nous rappelons à tous nos Adhérents de ne pas oublier leur cotisation 1984 et d'inciter de nouveaux membres à venir nous rejoindre. Qu'ils réservent bon accueil aux personnes bénévoles qui passeront les voir.

Quelques dates à retenir pour ce trimestre :

- Assemblée générale : 20 JANVIER 1984 à 20 H 30 à la salle paroissiale, qui sera suivie d'une soirée récréative avec projection de film et se terminera par le verre de l'amitié.

Notre soirée information prévue pour le 9 mars 1984 est reportée à une date ultérieure sans doute dans le courant d'avril. La date et le sujet vous seront communiqués en temps utile.

En attendant de nous retrouver nombreux à ces manifestations, le Président et le Bureau de votre Association vous souhaitent à tous et à toutes une bonne et heureuse Année 1984.

BOURSE AUX VETEMENTS

Dans la semaine du 19 au 23 mars 1984, l'Association des Familles organise une bourse aux vêtements.

Mesdames, plongez dans vos placards et retenez bien ces dates. La bourse aux vêtements de Printemps-Eté aura lieu à VAUGNERAY à la Salle des Fêtes.

Dépôt ... le 19 mars de 14 à 18 H 30

Vente ... le MARDI 20 MARS de 14 H 30 à 19 H, le MERCREDI 21 MARS DE 14 à 18 H.

Carte d'adhérent obligatoire.

Nous vous rappelons que cette Bourse est entièrement organisée par des bénévoles et qu'elle a pour seul but l'échange.

ooooo

DANSE FOLKLORIQUE

Au programme de cette année : les danses de la Chaîne des Pyrénées. Ces danses se démarquent énormément de celles des autres régions de France. C'est toute la mentalité et la façon de vivre des habitants de cette région que l'on découvre au travers du Carnaval de Lanz, du Fandango, d'Eygui.

Dominique Passeri, notre Animateur, propose de consacrer une soirée (1 H 30 environ) à ces danses des Pyrénées à l'aide d'un document filmé au cours d'une journée de Carnaval dans un village basque :

"La Mascarade Souletine".

A cette occasion, nous invitons tous ceux que le folklore intéresse, à venir nous rejoindre pour découvrir avec nous les danses, leur évolution depuis le début du siècle, et les coutumes du pays basque et de l'Ariège.

Cette soirée aura lieu le MERCREDI 1er FEVRIER à 20 H 30 à la Salle Paroissiale.

P.S. Nous n'avons à notre disposition qu'un poste TV couleurs, petit écran.

Quelqu'un aurait-il la gentillesse de nous prêter un "grand" écran pour le déroulement de cette soirée ? D'avance merci.

R. et M.M. Beaumont

ooooo

LE TILLEUL

Le club du 3ème âge rappelle qu'il organise un concours de belote coignée

- 1e DIMANCHE 26 FEVRIER
à partir de 14 H 30 .

ooooo

Le Comité des Fêtes présente ses excuses au SOU DES ECOLES pour avoir omis de mentionner son existence dans le bulletin annuel de Pollionnay, à la rubrique "Associations et Sociétés" :

SOU DES ECOLESPrésident : Monsieur J. PAQUEREAU Tél : 848.13.29
Secrétaire : Monsieur CAVASSA

COMITE DE LA FOIRE Une réunion des organisateurs de la foire 1984 aura lieu dans la 2ème quinzaine de février, toutes personnes de bonne volonté y seront bien accueillies.

L'A. S. C. FOOTBALL

rappelle à tous ses supporters les matchs de championnat ayant lieu sur le terrain municipal, et à l'extérieur :

15.01.84 A.S.C.P. L'ILE BARBE
 22.01. CRAPONNE A.S.C.P.
 29.01. CHANDIEU A.S.C.P.
 5.02. A.S.C.P. ST CYR
 26.02. BEYNOST A.S.C.P.
 4.03. A.S.C.P. MARCY

18.02.84 A.S.C.P. MENIVAL
 25.03. DARDILLY A.S.C.P.
 1.04. MASSIEUX A.S.C.P.
 29.04. A.S.C.P. BROSSES
 6.05. ORLIFNAS A.S.C.P.

Les Pupilles et Poussins jouent aussi à Pollionnay, les samedis

28 janvier : contre St Genis
 3 mars : " Francheville
 21 avril : " Craponne.

Venez les encourager !

Retenez votre samedi 10 MARS : c'est la soirée-repas du FOOT !!!!

ooooo

"LE PACIFIC" - MAISON DES JEUNES

Je ne vais pas à nouveau vous raconter ma vie (je l'ai déjà fait chez mon "confrère" du Comité des Fêtes) mais simplement je vous rappelle que, comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro, notre première sortie de ski aura lieu

le DIMANCHE 29 JANVIER.

Voici donc les renseignements complémentaires :

Lieu : PRAPOUTEL, LES 7 LAUX

Départ : 6 heures, sur le parking

Retour : vers 21 H à Pollionnay.

Coût : ski de fond 50 à 70 francs *

ski de piste ... 110 à 140 "

Location des skis : à la charge de chaque participant, et pouvant se faire soit avant le départ, soit à la station.

Inscription : date limite : le 22 JANVIER AU SOIR dans la limite des places disponibles (50),

- chez M. TERRASSE Olivier, tous les jours sauf lundi
 au 848.12.06

- chez M. MARIGNIER Roger, tous les soirs après 18 H
 au 848.13.88

Des renseignements complémentaires peuvent vous être fournis auprès de ces deux personnes.

Pour une meilleure organisation, nous demandons aux personnes qui se sont inscrites de bien vouloir respecter leur engagement (sauf cas de force majeure). D'avance merci.

En espérant que le soleil sera avec nous, nous vous attendons tous très nombreux.

Nous vous rappelons que la prochaine sortie aura lieu le dimanche 18 MARS.

LE PACIFIC et son bureau.

*Ces prix s'entendent sans la location des skis et dépendront du nombre de participants.

PROCHAIN BULLETIN : 2eme quinzaine d'avril. Faites-nous parvenir vos articles, "Commission Information" boîte aux lettres de la mairie, avant le 30 MARS.

Toute l'équipe de la commission information est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour 1984.